



## Programme d'animation de janvier à avril 2019

Date	26 janvier
Inscription	23 janvier, min. 2 pers, max. 6 pers.
Lieu	Laténium, Neuchâtel
Heure de rdv	12 h30 à St-Charles à Romont ou 12h45 au parking Géo à Matran
Heure de retour	17h45 au parking Géo ou 18h à St-Charles
Prix	30frs
Responsable	Laurence Aeberhard (079.575.89.48)

Date	23 février 2019
Inscription	11 février, min.2 pers, max. 6 pers.
Lieu	Maison du Blé et du Pain, Echallens (VD), atelier Tresse et repas compris.
Heure de rdv	10h à St-Charles
Heure de retour	17h à St-Charles
Prix	50frs
Responsable	Laurence Aeberhard (079.575.89.48)

Date	23 mars 2019
Inscription	20 mars, min. 2 pers, max 6 pers.
Lieu	Zoo de la Garenne
Heure de rdv	10h à St-Charles, Romont ou 10h20 parking du co-voiturage à Vaulruz
Heure de retour	17h à Vaulruz ou 17h15 à St-Charles
Prix	50frs
Responsable	Laurence Aeberhard (079.575.89.48)

Date	26-27 avril 2019
Inscription	3 avril, min 2 pers, max 6 pers.
Lieu	Lucerne, d'autres infos suivront.
Heure de rdv	8h30 à St-Charles, Romont ou 8h50 parking Géo à Matran
Heure de retour	17h parking Géo à Matran, 17h20 à St-Charles, Romont
Prix	250frs
Responsable	Laurence Aeberhard (079.575.89.48)

## Informations importantes concernant les inscriptions

### **Frais d'annulation lors d'un week-end, d'un séjour (vacances), d'une manifestation avec réservation de billets.**

Si vous renoncez à l'inscription de votre enfant, si vous la modifiez ou si vous souhaitez d'autres changements avant la date du départ, les frais suivants vous seront facturés :

- 60 à 31 jours avant le départ 0%
- 30 à 15 jours avant le départ 60%
- 14 à 9 jours avant le départ 80%
- 8 à 0 jours avant le départ ou en cas d'absence au départ 100%

La date de réception de votre communication écrite par l'Association Adolescence et Handicaps fait foi pour déterminer la date de l'annulation ou de la modification ; si elle tombe sur un samedi, un dimanche ou un jour férié, c'est le jour ouvrable suivant qui fait office de date de référence.

Cette réglementation s'applique également aux communications par email, via notre site Internet, par répondeur téléphonique, fax ou via d'autres médias électroniques.

Si l'annulation concerne l'état de santé de votre enfant, vous nous ferez parvenir un certificat médical attestant que votre enfant ne peut participer au séjour. Dans ce cas, nous ne vous facturerons pas le séjour.

Merci de votre compréhension

Pour l'animation  
Laurence Aeberhard